

Réunion Atelier Permanent de l'Attractivité

Le 27/11/19



Ordre du jour :

1. Lancement OPAH-RU
2. Etude « Grand Saint-Léonard »

OPAH-RU

1.

L'aboutissement d'une démarche concertée



1 convention

signée le 04/11/19

1.



1 nom

+ un logo + une charte graphique

1.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'**Habitat**
et de **Renouvellement Urbain.**

Nobl'habitat

Opération Programmée de l'Amélioration de l'**Habitat**
et de **Renouvellement Urbain.**

Nobl'habitat

SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS
2019 - 2024

Bénéficiez d'un accompagnement royal, pour vos travaux !
www.ccnoblat.fr
05 55 10 70 17

Les porteurs de l'opération : SOIiHA, CCNOBLAT, etc.

Les partenaires de l'opération : CASITE, etc.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'**Habitat**
et de **Renouvellement Urbain.**

Nobl'hab

SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE

Bénéficiez d'un accompagnement royal, pour vos travaux !
www.ccnoblat.fr
05 55 10 70 17

Les porteurs de l'opération : SOIiHA, CCNOBLAT, etc.

Les partenaires de l'opération : CASITE, etc.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'**Habitat**
et de **Renouvellement Urbain.**

Nobl'habitat

SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS
2019 - 2024

Bénéficiez d'un accompagnement royal, pour vos travaux !
www.ccnoblat.fr
05 55 10 70 17

Les porteurs de l'opération : SOIiHA, CCNOBLAT, etc.

Les partenaires de l'opération : CASITE, etc.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'**Habitat**
et de **Renouvellement Urbain.**

Nobl'habitat

SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS
2019 - 2024

Bénéficiez d'un accompagnement royal, pour vos travaux !
www.ccnoblat.fr
05 55 10 70 17

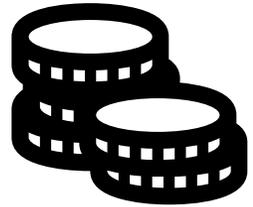
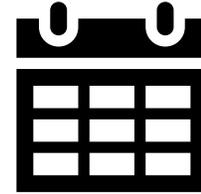
Les porteurs de l'opération : SOIiHA, CCNOBLAT, etc.

Les partenaires de l'opération : CASITE, etc.

1 dispositif

1.

- 1 dispositif d'une durée de 5 ans



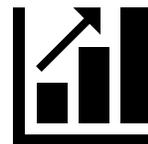
des aides financières aux propriétaires privés

occupants

ou

bailleurs

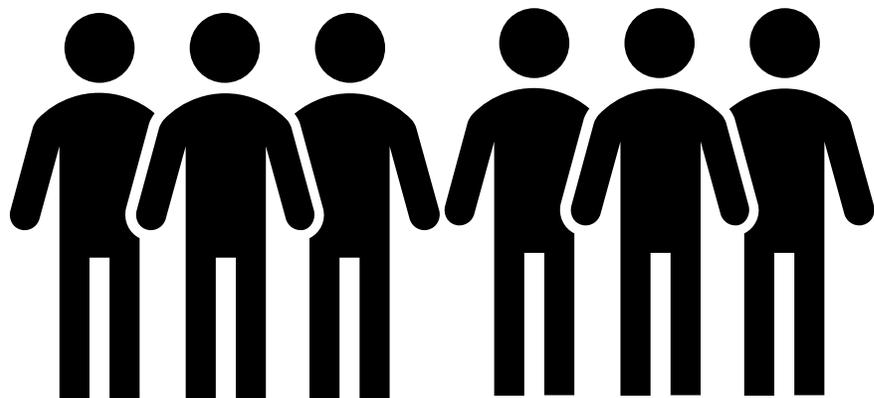
- Pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement



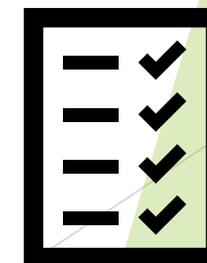
Accompagnement

1.

- 1 équipe de professionnels pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches



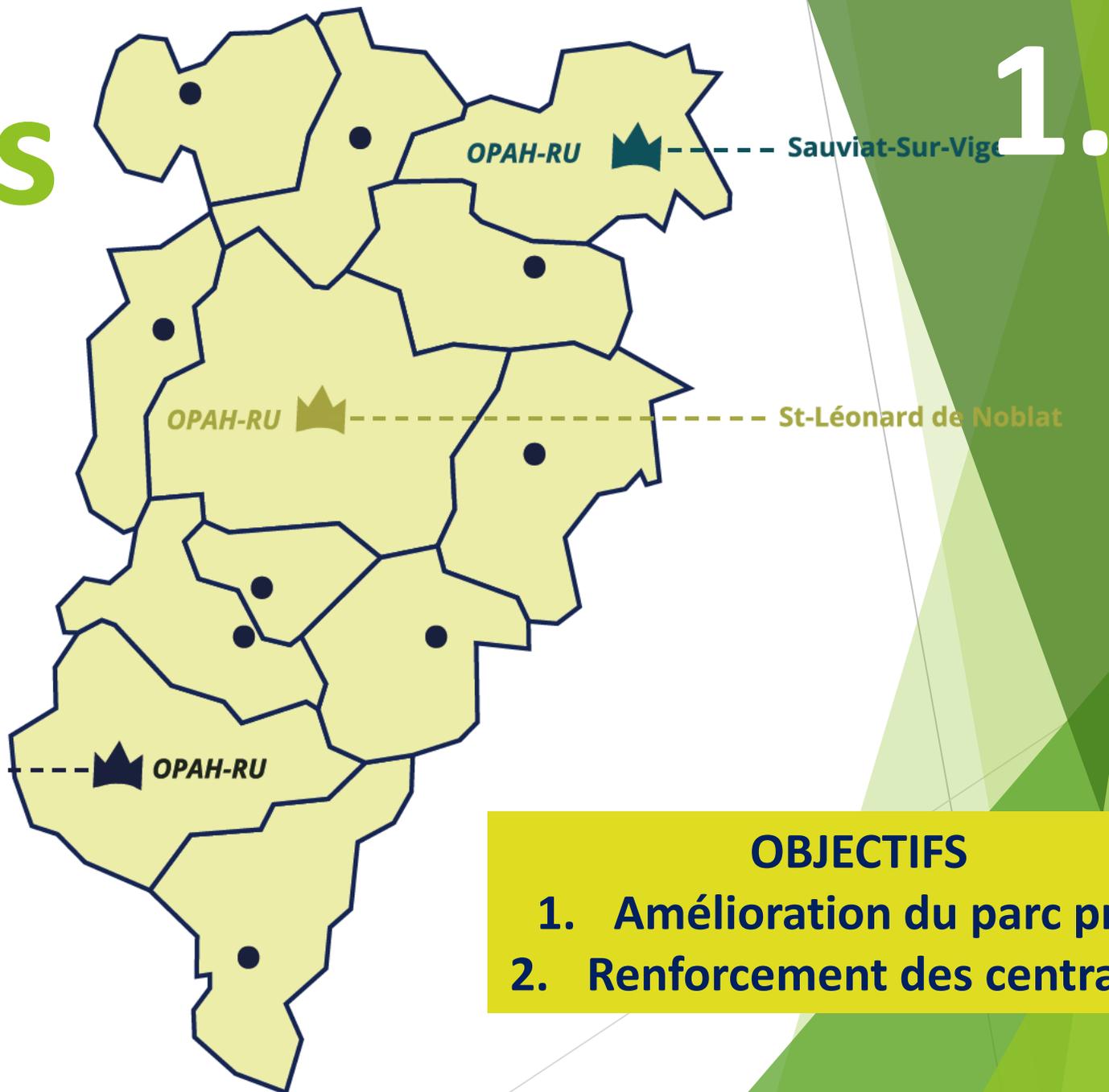
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Périmètres

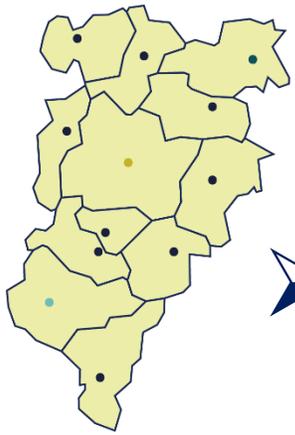
- 1 périmètre d'"actions habitat incitatives" sur les **12 Communes**
- +
• 1 périmètre multi-sites de "renouvellement urbain" des centres-bourgs :

- 👑 Saint-Léonard,
- 👑 Sauviat sur Vige
- 👑 Saint-Paul



OBJECTIFS

1. Amélioration du parc privé
2. Renforcement des centralités



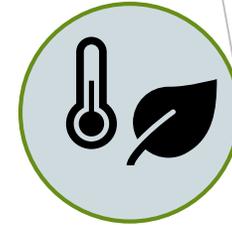
Périmètre 1

1.

➤ **Sur l'ensemble du territoire communautaire**



Résidences principales de plus de 15 ans



▶ **Amélioration énergétique :**

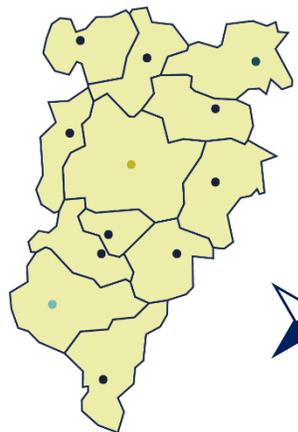
- ▶ des **travaux performants** de chauffage, d'isolation (➤ programme de travaux co-construit avec Soliha)
- ▶ pas de « micro travaux »

▶ **Maintien à domicile :**

- ▶ avoir **plus de 60 ans** ou pouvoir justifier d'un **handicap** (invalidité...)
- ▶ des travaux adaptés aux besoins(➤ programme de travaux co-construit avec Soliha)

▶ **Mal-logement :**

- ▶ **projet de global de réhabilitation** de logement indigne / très dégradés ou avec un risque pour la santé ou la sécurité des occupants



Périmètre 1

1.



Sur l'ensemble du territoire communautaire



propriétaires occupants et assimilés
(usufruitiers...) sous conditions de ressources

Plafonds de ressources propriétaires occupants Anah 2019 (RFR N-1) *

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Par personne supplémentaire	+ 5 617 €

* Plafonds révisés
annuellement au
1^{er} janvier



Périmètre 2

1.

- Centres-bourgs de Saint-Léonard, Saint-Paul et Sauviat

Incitation étendue :

- ✓ Logements locatifs
- ✓ Ravalement de façade
- ✓ devanture commerciale



+ aides financières sur les îlots et immeubles prioritaires

+ intervention à l'échelle de l'îlot (incitation / coercition / maîtrise publique)



Périmètre 2

1.

- Centres-bourgs de Saint-Léonard, Saint-Paul et Sauviat



Saint Léonard de Noblat



Saint Paul



Sauviat sur Vige



Périmètre 2

1.

➤ Centres-bourgs de Saint-Léonard, Saint-Paul et Sauviat

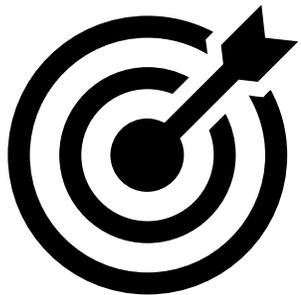


les **propriétaires occupants** et assimilés (usufruitiers...) sous conditions de ressources



les **propriétaires bailleurs** sans conditions de ressources + conventionnement avec l'Anah (plafond de loyer et plafond de ressources pour les locataires) pendant 9 ans + avantage fiscal





Objectifs

➤ 293 logements à réhabiliter

1.

Périmètre communautaire :

- ▶ 225 logements occupés par le propriétaire

Périmètre "renouvellement urbain" sur les 3 centres-bourgs :

- ▶ 45 logements occupés par le propriétaire
- ▶ 23 logements locatifs conventionnés Anah
- ▶ 30 ravalements de façade / devanture commerciale

Habitat indigne et très dégradé
10 logements



Maintien à domicile
85 logements

Amélioration énergétique
175 logements

Propriétaires occupants

Réhabilitation de logements locatifs
23 logements



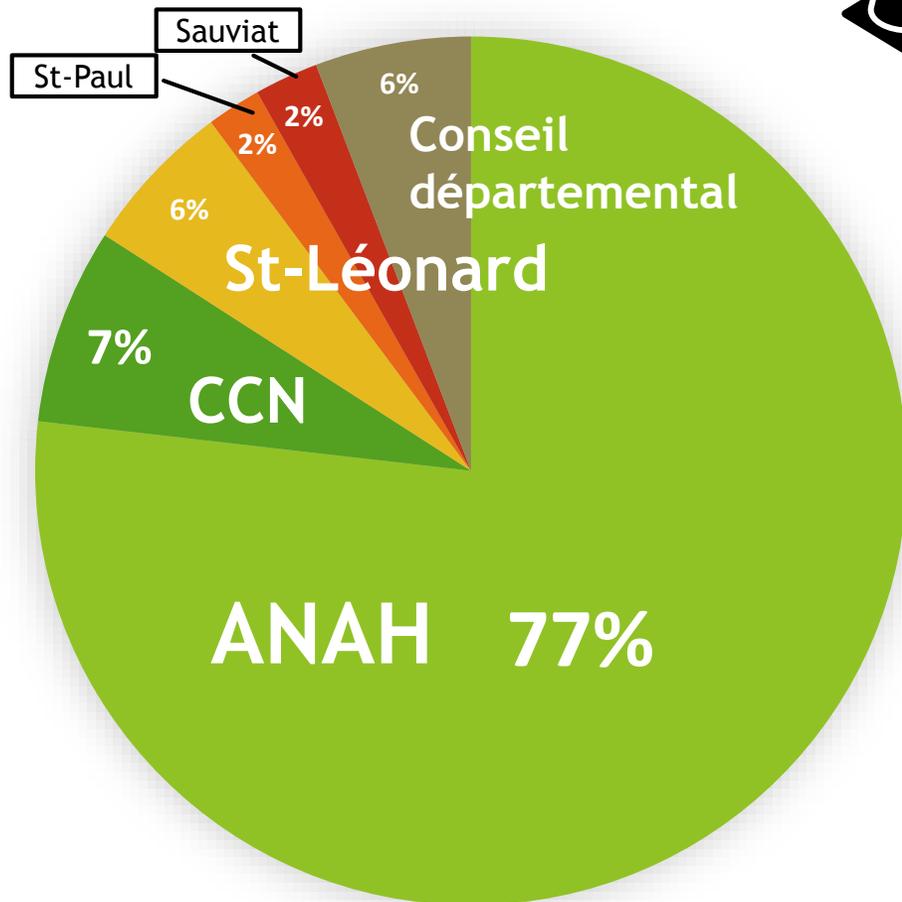
Propriétaires bailleurs

Façades
30 façades

Aides complémentaires

Engagements financiers 1.

3 470 000 € d'aides aux travaux



Engagements financiers
suivi-animation : 745 000 €



Engagement financiers globaux

ANAH : 3 133 000 €

CCN : 402 000 €

St-Léonard : 198 000 €

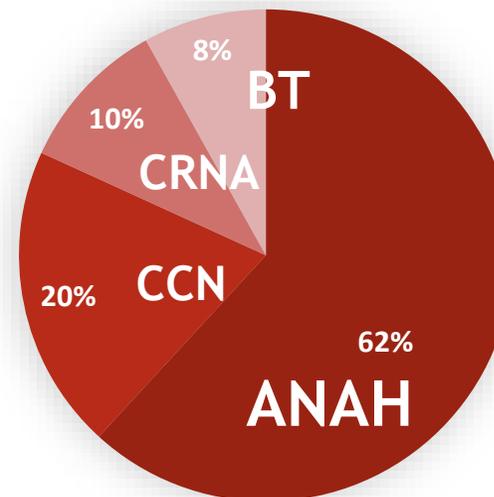
St-Paul : 70 000 €

Sauviat : 83 000 €

CRNA : 75 000 €

CDHVT : 200 000 €

BT : 60 000 €

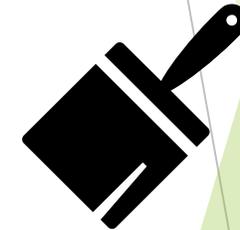


Engagements financiers 1.



=

Près de 6,5 millions
d'euros de travaux
générés au bénéfice
de l'économie locale



Les aides aux travaux de la Communauté de Communes et des Communes

1.

Périmètre « Communautaire »

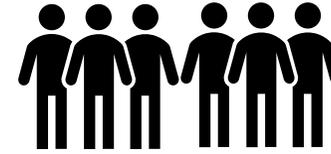
Type de propriétaire	Type de travaux	Plafond de travaux subventionnables	Anah	Anah Habiter Mieux	CC Noblat	Communes
			Taux ou prime	Taux ou prime	Taux ou prime	Taux ou prime
Propriétaires occupants	Logement indigne / très dégradé	50 000 € HT	50 %	10 %	20 %	–
	Amélioration énergétique	20 000 € HT	50 ou 35 %	10 %	–	–
	Maintien à domicile	20 000 € HT	50 ou 35 %	–	–	–

Périmètre « Centres-bourgs structurants »

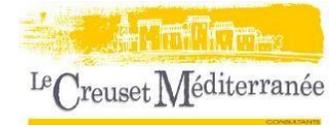
Type de propriétaire	Type de travaux	Plafond de travaux subventionnables	Anah	Anah Habiter Mieux	CC Noblat	Communes
			Taux ou prime	Taux ou prime	Taux ou prime	Taux ou prime
Propriétaires bailleurs	Logements locatifs conventionnés	1 000 ou 750 € HT / m ²	35 ou 25 %	1 500 €	10 %	15 %
	Logements locatifs conventionnés – secteurs immeubles prioritaires	1 000 ou 750 € HT / m ² 1 400 € pour Collectivités	35 ou 25 %	1 500 €	10 %	15 %
Organismes agréés MOI	Logements locatifs conventionnés	1 250 € HT m ² 1 400 € pour Collectivités	60 %	1 500 €	10 %	15 %
Propriétaires occupants	Logement indigne / très dégradé	50 000 € HT	50 %	10 %	20 %	–
	Amélioration énergétique	20 000 € HT	50 ou 35 %	10 %	–	–
	Maintien à domicile	20 000 € HT	50 ou 35 %	–	–	–
Propriétaires occupants et bailleurs	Ravalement de façade et devanture commerciale (logt décent)	15 000 € HT	–	–	–	40 %

Plus aides des Caisses de retraite, du Conseil Départemental, d'Action Logement, de la Fondation Abbé Pierre, etc. que SOLIHA mobilise selon les cas

Suivi animation



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



SOLiHA Limousin assurera :

- ✓ la mobilisation des acteurs locaux et prescripteurs
- ✓ le repérage, la mobilisation et l'information des propriétaires
- ✓ la conception des outils de communication
- ✓ l'accompagnement des porteurs de projets : permanences, aide à la décision, assistance technique, administrative et financière
- ✓ le volet technique des études d'îlots
- ✓ le suivi et le reporting



Le Creuset Méditerranée réalisera :

- ✓ les études d'îlots
- ✓ la réalisation des dossiers d'éligibilité RHI-THIRORI
- ✓ l'accompagnement des Communes dans la mise en place des mesures de lutte contre l'insalubrité et les périls



ARCUS études urbaines et sociales effectuera les bilans qualitatifs de l'opération

1.

Circuit d'un projet

- ▶ **Vérification** de l'éligibilité du demandeur et du projet aux aides financières
- ▶ **Information** sur l'ensemble des aides et leurs conditions d'attribution
- ▶ **Visite à domicile** et définition du programme de travaux via la réalisation de diagnostics techniques (autonomie, thermique, insalubrité...) indispensables pour l'obtention des aides publiques
- ▶ **Mobilisation** des solutions financières
- ▶ **Accompagnement** du montage technico-administratif des demandes de subventions
- ▶ **Suivi** des relations avec les financeurs
- ▶ **Suivi** de la demande de paiement des subventions à la fin des travaux

Contacts

1.

SOLIHA Limousin

05 55 10 70 17

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Communication

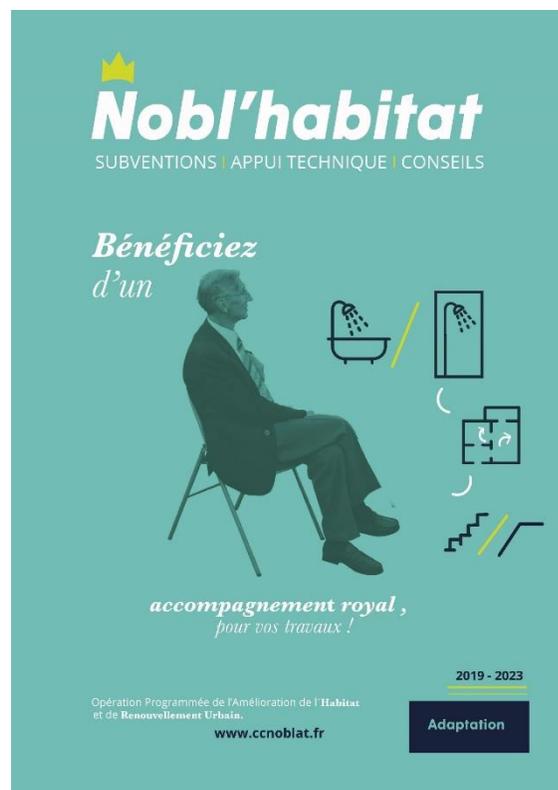
1.

► Flyers

► Affiches

► Bâches de chantier
XXL

► Guide du
propriétaire



Nobl'habitat
SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS

Bénéficiez d'un

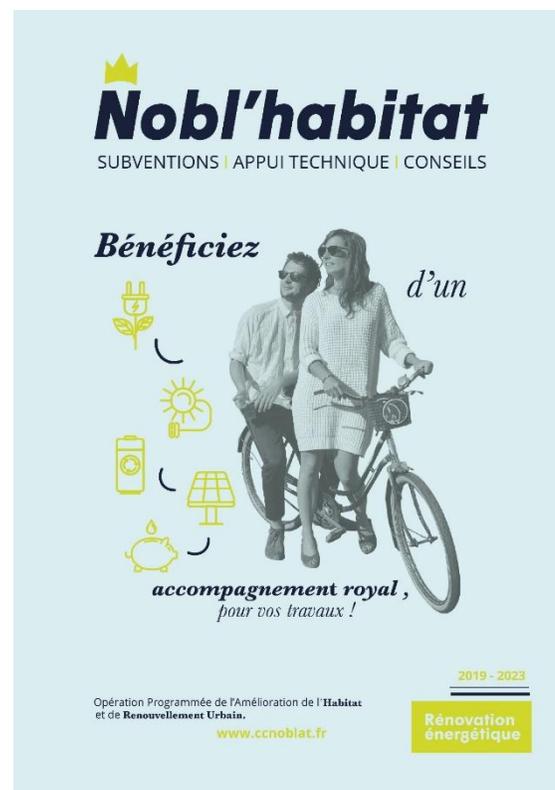


*accompagnement royal,
pour vos travaux !*

2019 - 2023

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.
www.ccnoblat.fr

Adaptation



Nobl'habitat
SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS

Bénéficiez d'un

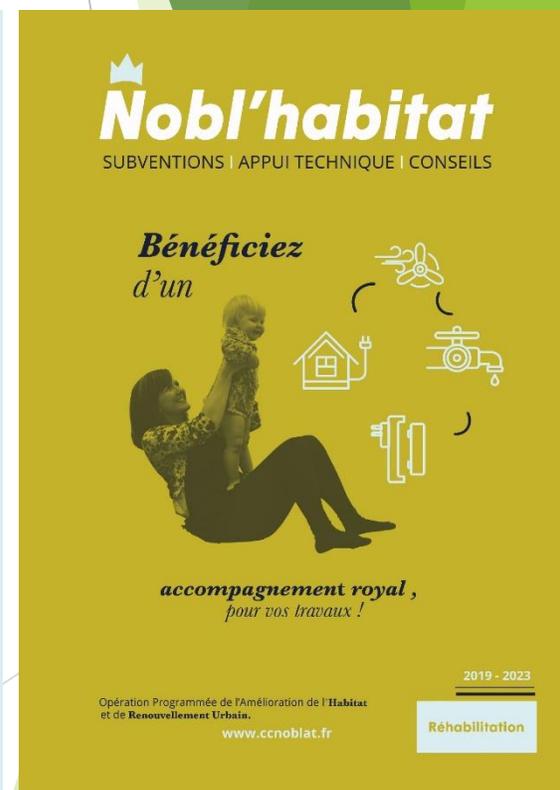


*accompagnement royal,
pour vos travaux !*

2019 - 2023

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.
www.ccnoblat.fr

Rénovation énergétique



Nobl'habitat
SUBVENTIONS | APPUI TECHNIQUE | CONSEILS

Bénéficiez d'un



*accompagnement royal,
pour vos travaux !*

2019 - 2023

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.
www.ccnoblat.fr

Réhabilitation